

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 09 MARS 2007

En exercice : ...35
Présents :32
Titulaires :28
Suppléants :4
Pouvoirs :4
Absents :3

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le 27 février 2007 pour la session ordinaire du vendredi 9 mars 2007.

L'an deux mil sept, le vendredi 9 mars 2007 à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la mairie de SAINT-BARTHELEMY, Salle du 1^{er} étage, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président.

Etaient Présents:

- Monsieur CUYNET Daniel, Président, Mrs. DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-présidents, Mr BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mrs SEGUIN Michel, REMY Noël, SARRE Vincent, CARDOT Maurice, Mme JEANBLANC Odile. Mr CLAUDEL Hubert, Mme VALDENNAIRE Sylviane, Mrs GUERRE Christian, BRULTEY Roger, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, M. PINOT Régis, Mmes MAIROT Marie-Ange, POULMAR Gilberte, Mrs TOILLON Gérard, LANDRY-CHAPITEY Maurice, GILLET Denis, HENNEQUIN Michel, Mme GATSCHINE -HENNEQUIN Marie, Mrs BRESSON Michel, SAINTIGNY Henri, GRANDMOUGIN Jean-Pierre, MOUGENOT Bernard.

Absents représentés par délégués suppléants :

- Mme FRESLIER Marie-Claire qui donne pouvoir à M. DROVIN René ;
- M. CHATELOT Henri qui donne pouvoir à M. TOILLON Yves ;
- M. TACHET Jean-Claude qui donne pouvoir à M. LAMBOLEY Patrick.
- M. BERTRAND Yves qui donne pouvoir à Mme JEANNEY Anne-Marie.

Absents :

- Mrs PERNOT Jean, LALLOZ Jacques, GROSJEAN Stéphane

Madame GATSCHINE-HENNEQUIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

TARIFICATION DES ORDURES MENAGERES 2007

Monsieur le Président expose que suite aux réunions de la commission des ordures ménagères et du bureau, il est proposé de fixer comme suit la redevance des ordures ménagères au titre de l'année 2007 :

Foyer 1 personne	1 part	70 €
Foyer 2 personnes	2 parts	140 €
Foyer 3 personnes	2.5 parts	175 €
Foyer 4 personnes	2.75 parts	192.50 €
Foyer 5 personnes	3 parts	210 €
Résidences secondaires	1.5 parts	105 €
Gîtes	1 part	70 €
Chambres d'hôtes	1.5 parts	105 €
Commerces	1.5 parts	105 €
Camping de 1 à 20 emplacements	1 part	70 €
Camping de 21 à 40 emplacements	2 parts	140 €
Camping de 41 emplacements et +	3 parts	210 €
Collège	4 parts	280 €
Salle polyvalente	3 parts	210 €
Supermarché	20 parts	1 400 €

Le Conseil Communautaire ADOPTE à l'unanimité la tarification 2007 des ordures ménagères.

MODIFICATION CONTRAT DE LOCATION LOCAUX ADMINISTRATIFS CCHVO

Le Président rappelle que la commune de Melisey loue à la CCHVO des locaux pour un montant de 150 € par mois. En raison du développement de l'activité de la Communauté de communes, la commune de Melisey accepte de louer un espace supplémentaire contigu à l'espace public numérique sur la base de 75€ par mois hors charges à compter du 1^{er} février 2007.

Le Conseil Communautaire **ADOpte** à l'unanimité la modification du contrat de location.

MODIFICATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL D'ENTRETIEN

Le Président rappelle aux conseillers communautaires la délibération en date 04 juin 2004 où le conseil communautaire l'avait autorisé à signer une convention avec la commune de Melisey pour une mise à disposition de son personnel technique sur la base de 2 H par semaine.

Le Président explique qu'avec l'espace supplémentaire développé (bureau + espace numérique), il est nécessaire de modifier la convention avec la commune de Melisey à savoir mise à disposition d'un agent d'entretien sur la base de 3 H par semaine.

Le Conseil Communautaire **ADOpte** à l'unanimité la modification de la convention.

CARTES COMMUNALES RETRAIT DE BELFAHY DE L'ELABORATION DES CARTES COMMUNALES

Le Président rappelle la délibération du 8 décembre 2006 prescrivant l'élaboration d'une carte communale pour toutes les communes du territoire communautaire à l'exception de la commune de Melisey.

La commune de Belfahy, après avis de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.), nous a fait part qu'elle possède un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en cours de validité qui répond entièrement à ses besoins en matière d'urbanisme.

Par conséquent, elle demande son retrait dans la procédure de l'élaboration des cartes communales.

Le Conseil Communautaire **ADOpte** à l'unanimité le retrait de la commune de Belfahy de la procédure d'élaboration des cartes communales.

ANNULATIONS ET REDUCTIONS ORDURES MENAGERES 2006

Le Conseil Communautaire **ACCEPTe** à l'unanimité d'annuler et de réduire pour un montant total de 290 € des factures d'ordures ménagères sur l'exercice 2005.

QUESTIONS DIVERSES

Comité de Pilotage NATURA 2000: Le comité de pilotage s'est réuni le 16 février 2007 à Faucogney. Il a été présenté l'avancée du diagnostic et le programme des travaux pour l'année 2007. Un compte-rendu détaillé a été fourni à chaque participant. Les principales informations qui sont ressorties sont les suivantes :

- Il reste encore un gros travail de diagnostic à effectuer dans le domaine agricole et des étangs
- Les financeurs sont inquiets quant à l'enveloppe qui pourra être consacrée au diagnostic forestier. L'étude risque d'être moins approfondie que prévue.

Contrat APPUI +: La première phase de préparation à la signature d'APPUI + se termine. M.PAHIN a effectué un état des lieux de la situation de la CCHVO en insistant sur les données récentes et en essayant d'approfondir certains points. Cet état des lieux et le diagnostic dans son ensemble sera présenté au pour validation au Conseil Communautaire fin mars après correction et validation des services du département (CG 70 + Action 70). Un dossier complet sera envoyé à

chaque commune avant ce conseil pour laisser le temps de la relecture et pour apporter des corrections éventuels.

L'étape suivante sera la définition d'une stratégie globale de développement à partir du diagnostic, de l'évaluation du PGD de 2004 et des réunions de travail organisées à la CCHVO.

Site Internet : Le site de la CCHVO est en construction. Concernant les sites de chaque commune, il reste à définir le choix des couleurs. Pour cela, des maquettes des différentes possibilités ont été envoyées à chaque commune. A ce jour, huit communes ont fait leur choix.

Politique du logement : Premièrement, nous avons été alertés par la Communauté de communes des 1000 Etangs à propos de la relance d'une OPAH sur le secteur. Au départ, la CC des 1000 Etangs avait prévu une OPAH à l'échelle du canton de Faucogney. L'ANAH leur a fait la remarque qu'il pourrait être judicieux de lancer cette opération à l'échelle des Vosges Saônoises. A ce sujet, une réunion de travail est prévue jeudi 5 avril à 14h30 à Faucogney entre les 3 communautés de communes concernées.

Toujours au niveau du logement, le Conseil Général a présenté sa nouvelle politique d'aide à la pierre. Dans le cadre d'une OPAH et en plus des aides forfaitaires de l'ANAH, le Conseil Général abonde la subvention de 5 %. Enfin, le Conseil Général propose d'accompagner les communautés de communes pour appuyer cette politique. Si les communautés de communes décident d'accorder une subvention supplémentaire de 3,4 ou 5 %, le Conseil général abonde d'autant sa subvention.

Cette opération de soutien aux communautés de communes est reconduite par le Conseil Général hors des périmètres d'OPAH si et seulement si la subvention concerne la réhabilitation de logements en vue de location de logements conventionnés.

Réouverture de points de vue : L'attribution des subventions (25 % Conseil Général, 50 % Région) a été confirmée. Les travaux à la Vierge des Neiges, au Mont de Vannes et à la Cote 820 vont pouvoir commencer rapidement en partant des travaux réalisés par la Maison de la Nature. Une prochaine réunion est prévue le 23 mars pour validation des cahiers des charges concernent la Vierge des Neiges.

Protection Animale : La préfecture nous a informés que suite à une réunion au sujet d'un schéma départemental de la protection animale, il a été proposé de créer un syndicat mixte départemental financé en partie par les communautés de communes pour gérer le ramassage des animaux errants. Dans un premier temps, les conseils communautaires doivent se prononcer pour valider ou non le schéma départemental sur la protection animale et prendre la compétence correspondante.

Opération Randonnée : Les poteaux de départ-bis, de lieux-dits et des itinéraires de liaison sont prêts. Ils ont été entreposés aux ateliers municipaux de Melisey. Chaque commune voudra bien aller chercher ses poteaux. Pour l'implantation sur le terrain, M.PAHIN se rendra dans chaque commune pour préciser avec les employés communaux et les élus l'emplacement de chaque poteau pour éviter les problèmes lors de la pose.

Prochain conseil communautaire prévu à MELISEY le 31 mars 2007.

Vu le Président, D. CUYNET